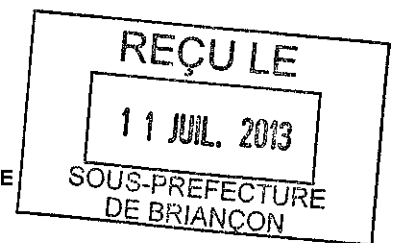




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques



MARCHES PUBLICS ET ACCORDS CADRES

EXE10

AVENANT N° 1 – Lot 7 Pépinière Entreprises

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice)

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

Communauté de Communes du Briançonnais

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Briançonnais

« LES CORDELIERS » - 1 RUE ASPIRANT JAN 05100 BRIANCON

Téléphone : 04 92 21 35 97 - Télécopie : 04 92 20 38 90

accueil@ccbrianconnais.fr – www.ccbrianconnais.fr

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

GAP CARRELAGE – ZA Les Fauvins - 05000 GAP – 04 92 53 59 520

Gap.carrelage@bbox.fr

numéro d'identification SIRET 353 218 779 00034

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

☑ **Objet du marché public ou de l'accord-cadre :**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

Aménagement de la Pépinière d'entreprises de Berwick Marché de travaux du lot n°7 : Revêtements sols et murs

☑ **Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre :** 8 mars 2013

☑ **Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :**

- Taux de la TVA : 19,6%
- Montant HT : 56 140,44 €
- **Montant TTC : 67 143,97 €**

D - Objet de l'avenant

Justifications de l'avenant :

Le revêtement de sols prévu par l'architecte et spécifié dans le DCE était une chape fluide ciment type MAPEI ULTRATOP finition brute sans traitement de surface.

La réalisation d'essais sur site a montré que ce revêtement était trop fragile pour un usage professionnel. La maîtrise d'œuvre a donc proposé de revenir à un revêtement classique de type carrelage de bonne qualité, ce qui entraîne un surcoût de 2 485,11 € HT

Par ailleurs, la pose de dalles podotactiles aux paliers des escaliers a été imposée par le bureau de contrôle, ce qui induit un surcoût de 702,72 €ht.

Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant a pour objectif de régulariser les modifications apportées par l'ordre de service de notification de prix pour travaux supplémentaires établi conformément aux articles 14-1 et suivants du CCAG Travaux, en date du 6 mai 2013.

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

Montant de l'avenant n°1 :

- Taux de la TVA : 19,6%
- Montant HT : 3 187,83 € HT
- Montant TTC : 3 812,64 € TTC
- Incidence sur le marché : + 5,68 %

Nouveau montant du marché public après avenant n°1 :

- Taux de la TVA : 19,6 %
- Montant HT : 59 328,27 € HT
- **Montant TTC : 70 956,61 € TTC**

Aucune autre clause du marché initial n'est modifiée par le présent avenant.

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
M. Thierry BONNETI Gérant de la SARL GAP CARRELAGE	Briançon, le	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice)

Pour la Communauté de Communes du Briançonnais : A Briançon, le

Alain FARDELLA,

Président

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)